



## Non respect des engagement

Par **christelle83**, le **29/05/2012** à **17:14**

Bonjour, rnje suis poursuivi par COFIDIS pour un prêt que j'ai eu du mal a rembourser suite a des difficulté financierernla société CONTENTIA me poursuit avec l'aide d'un HUISSIER DE JUSTICErncelui ci ma accorder un délai de règlement de 100€ par mois, malgré le fait que je paie tout les mois depuis decembre la somme réclamé celui ci c'est a plusieurs reprise présenté a mon domicile afin de faire l'inventaire de mon mobilier soit disant que je ne reglais pas les sommes demandés faux en effet les reglements se font par virement donc j ai une preuvernrnaujourd'hui il me convoque a son étude afin de renegocier le montant des échéances il estime que cela ne suffit pas il dit que si je ne viens pas se sera tant pis pour moirnje ne comprends pas cette situation il y a eu une injonction et je respecte mes engagements est il en droit de revenir sur ces engagements merci de votre réponse je suis desespéré je ne sais quoi faire rnrnj ai peur qu il vienne et me saisisse mes biens

Par **pat76**, le **30/05/2012** à **19:11**

BonjourrrnUn ordonnace d'injonction de payer vous avait été signifiée?rnrnVous n'y avez jamais fait opposition alors que vous aviez un mois pour le faire à compter de la date où cette injonction de payer vous a été signifiée?rnrnQuel est le Tribunal d'Instance qui avait délivré cette ordonnance en injonction de payer?rnrnVous avez pris contact avec le Juge de l'Exécution auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez pour lui expliquer la situation?

Par **christ83**, le **31/05/2012** à **12:10**

C EST LE TRIBUNAL DE TOULON QUI A RENDU L INJONCTION  
JE N AI PAS FAIT  
OPPOSITION JE SUIS D ACCORD AVEC LA SOMME DEMANDEE EN PRINCIPAL J AI  
JUSTE SOUHAITEE DES DELAIS DE PAIEMENTS QUE L HUISSIER A ACCORDER MAIS  
AUJOURD HUI IL REVIENT DESSUS  
JE N AI PAS FAIT APPEL AU JUGE D EXECUTION  
JE NE SAIS PAS COMMENT ON FAIT  
MERCI DE VOTRE AIDE

Par **pat76**, le **31/05/2012** à **14:48**

Bonjour  
Vous allez au Tribunal de Grande Instance de Toulon au bureau du Juge de l'(Exécution (JEX) avec tous les documents en votre possession concernant votre dette et principalement l'échéancier que vous avait remis l'huissier, et vous expliquez la situation.

Par **christ83**, le **31/05/2012** à **16:14**

est il possible de faire ces demarches par courrier je n'ai pas la possibilité de quitter mon travail si facilement

Par **pat76**, le **01/06/2012** à **14:05**

Bonjour  
Vous pouvez envoyer un courrier recommandé avec avis de réception pour expliquer la situation et vous joindrez une copie de chaque document de votre dossier.  
Malgré tout, il est toujours préférable d'avoir un contact direct pour faire régler le litige plus rapidement.  
Votre employeur ne pourrait pas vous accorder une journée que vous récupéreriez en plusieurs fois ou vous poser une journée de congé en expliquant que c'est pour un motif personnel.

Par **christ83**, le **01/06/2012** à **15:03**

merci beaucoup pour vos réponses  
je n 'ai pas d'echeancier, c'est juste un courrier ecrit de l huissier m accordant un paiement mensuel de 100€  
j ai posée une autre question sur le forum peut être quelqu un pourra m aider merci - droit de la consommation-\*

Par **pat76**, le **01/06/2012** à **15:55**

Rebonjour  
La lettre du huissier vous accordant un paiement mensuel de 100 euros fait office de proposition écrite.  
Il aurait pu établir un échéancier.  
Voyez avec votre employeur pour la possibilité de prendre une journée, un contact direct avec le secrétariat du Juge de l'Exécution simplifiera l'affaire.

Par **christ83**, le **01/06/2012 à 16:17**

merci beaucoup pour vos réponses je ne manquerai pas de vous communiquer la suite de l'affaire en espérant que l'huissier ne décide pas de me saisir ou de bloquer mes comptes avant la décision du juge d'application

Par **christ83**, le **05/06/2012 à 11:17**

BONJOUR  
REVENONS A NOTRE AFFAIRE, je reçois ce jour un courrier de CONTENTIA m'annonçant qu'une remise commerciale de 20% mais accordée sur ma dette choue c'est les soldes le montant indiquée n'est pas le même que celui réclamé par l'huissier je ne comprends pas tout si un jugement à réexamen était rendu à mon encontre à quoi servent toutes ces relances de la société de recouvrement ou de l'huissier, je respecte les engagements pris avec celui-ci pourquoi tout remettre en question je craque j'en ai marre de ce harcèlement aidez moi merci

Par **christ83**, le **11/06/2012 à 11:25**

bonjour  
est-ce que quelqu'un peut me répondre merci beaucoup j'en ai plus il me harcèle, Contentia appelle tous les jours à mon domicile, l'huissier me menace de saisie, je ne sais plus quoi faire, je respecte l'échéancier pourquoi cet acharnement

Par **christ83**, le **12/06/2012 à 14:02**

BONJOUR  
AUJOURD'HUI JE REÇOIS UN COURRIER DE NOTRE HUISSIER M'INFORMANT QUE LA PROCÉDURE D'EXECUTION EST REPRISE A MON ENCONTRE JE NE COMPRENDS PAS JE RESPECTE LES ENGAGEMENTS PRIS POURQUOI CE HARCELEMENT  
SOS AIDEZ MOI J'EN AI PLUS?  
J'AI PEUR DE LA SAISIE - JE RESPECTE LES ENGAGEMENTS POURQUOI FAIT-IL CELA QUELQU'UN PEUT-IL ME RÉPONDRE MERCI  
J'AI ADRESSÉ UN COURRIER AU JUGE D'EXECUTION EN EXPLIQUANT LA SITUATION FAUT-IL QUE J'EN INFORME L'HUISSIER  
MERCI DE VOTRE AIDE